

# Rapport public Parcoursup session 2025

Université Clermont Auvergne - DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### Université Clermont Auvergne - DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - en apprentissage (23470)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Université Clermont Auvergne - DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - en apprentissage (23470)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	176	0

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau de compétences scientifiques en 1ère et en Terminale	- Enseignements scientifiques de l'ensemble commun 40% et enseignements scientifiques de spécialités 60%. - Notes de contrôle continu des 3 trimestres de 1re et des 2 premiers trimestres de Tle + épreuves terminales du bac si disponibles. - Bonus si options scientifiques.	Essentiel
	Niveau de compétences littéraires et argumentaires en 1ère et en Terminale	- Enseignements littéraires de l'ensemble commun 60% et enseignements littéraires de spécialités 40%. - Notes de contrôle continu des 3 trimestres de 1re et des 2 premiers trimestres de Tle + épreuves terminales du bac si disponibles. - Bonus si options littéraires.	Essentiel
	Niveau de compétences sportives	- Notes de contrôle continu d'EPS des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale - Bonus pour l'option EPS.	Très important
	Cursus études supérieures	- Indiquez et justifiez les résultats obtenus dans vos études post-bac (Nbre ECTS validés).	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « méthode de travail », « autonomie » et « capacité à réussir » de la fiche Avenir.	Très important

<b>Champs d'évaluation</b>	<b>Critères retenus par la commission d'examen des vœux</b>	<b>Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères</b>	<b>Degré d'importance des critères</b>
Savoir-être	Méthode de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « engagement citoyen », « esprit d'initiative » et « capacité à s'investir » de la fiche Avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Niveau de pratique sportive ou artistique en dehors de l'EPS	Plus haut niveau de pratique sportive ou artistique dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (la réponse à la question 1 du questionnaire spécifique STAPS doit être accompagnée d'une pièce justificative. Utilisez les modèles téléchargeables)	Très important
	Intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	- Plus haut niveau de qualification ou d'engagement en secourisme / arbitrage / vie civique, citoyenne ou associative. - Plus haut niveau de qualification ou d'expérience d'encadrement. (Pièces justificatives obligatoires pour questions 2 et 3. Utilisez les modèles téléchargeables)	Très important
	Attestation de pratique en club ou autres structures d'au moins 1 activité en sports de nature : escalade, canoë-kayak, VTT, randonnée pédestre, course d'orientation, alpinisme, ski	Documents transmis par le candidat	Essentiel
	Capacité à réaliser les épreuves de sélection et d'aptitude à l'entrée en formation en escalade, kayak et VTT	Évaluation pratique	Essentiel

## **Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux**

**Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?**

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Il n'y a pas de critère conduisant de façon automatique au non classement des candidats.

## **Les modalités d'examen des vœux**

### **Les modalités d'examen des voeux**

La formation est sélective.

La Commission d'Examen des Vœux a ordonné les candidatures.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcourSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

**Signature :**

Mathias BERNARD,

Président de l'établissement Université Clermont  
Auvergne